



INSCRIPTION 2017-2018 au B-115: PORTE NUMÉRO 12 (CÔTÉ OUEST DE L'ÉCOLE)

1. ACCUEIL ADMINISTRATIF DES ÉLÈVES

JEUDI 24 AOÛT 2017

- Avant-midi**
entre 8 h 30 et 11 h
- SA TEACCH
 - FPT 5 ans
 - FPT TEACCH
 - PPVA

- Après-midi**
entre 13 h 15 et 15 h 15
- **ÉLÈVES DE L'UNITÉ 5**
 - 5e sec. formation générale
 - 5e sec. P.E.I.
 - 5e sec. C.A.S.

VENDREDI 25 AOÛT 2017

- Avant-midi**
entre 8 h 30 et 11 h
- **ÉLÈVES DE L'UNITÉ 4**
 - 4e sec. formation générale
 - 4e sec. P.E.I.
 - 4e sec. C.A.S.
 - 4e sec. P.S.R.
 - SA1-2
 - FPT 1
 - FPT 2
 - FPT 3

- Après-midi**
entre 13 h 15 et 16 h
- **ÉLÈVES DE L'UNITÉ 3**
 - 3e sec. formation générale
 - 3e sec. P.E.I.
 - 3e sec. C.A.S.
 - 3e sec. P.S.R.
 - G.E.P.
 - Cheminement de consolidation (CC)
 - FMSS

LUNDI 28 AOÛT 2017

- **ÉLÈVES NON INSCRITS POUR DIFFÉRENTES RAISONS :**
Une équipe du personnel de l'école sera disponible au local B-115 pour procéder aux dernières inscriptions le **lundi 28 août 2017 de 9 h à 11 h 30.**

Toute personne étant dans l'impossibilité de se présenter lors de la période d'inscription, doit obligatoirement aviser le secrétariat de son unité respective afin de prendre rendez-vous l'avant-midi du 28 août 2017.

- **ÉLÈVES GRAND DÉFI ET DU P.I.I.**
Chaque élève sera contacté par téléphone afin que lui soient précisées les modalités d'inscription.

2. VOLUMES SCOLAIRES

Vous devez vous présenter à la bibliothèque au **B-200** immédiatement après l'inscription pour recevoir vos manuels scolaires. Vous devez avoir **obligatoirement** en votre possession votre facture.

3. VESTIAIRES ET CADENAS

En début d'année, l'élève se voit attribuer un casier dont il ne peut changer, et ce, sans l'autorisation de l'école. Il est responsable du casier qui lui est attribué et, s'il y a bris ou dommages, il pourrait être facturé. Les casiers et les vestiaires demeurent la propriété de l'école et une fouille peut être effectuée en tout temps par la direction. **L'ÉCOLE SE DÉGAGE DE TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS DE VOL(S).**

4. ASSURANCES

Il serait important de vous inscrire à un plan d'assurance-accident.

Nous vous **incitons fortement** à vous offrir une telle protection. Nous vous rappelons **que, lors d'un accident, la Commission scolaire n'est responsable que s'il est prouvé qu'il y a eu négligence de sa part.**

5. ERREUR SUR L'HORAIRE

À la réception de son horaire, il se peut que l'élève y découvre une erreur. Dans ce cas, il ou elle doit se rendre **au secrétariat de son unité**. Toutefois, il ne sera pas possible de changer les cours optionnels ou obligatoires **sans motif valable.**

Il est nécessaire de conserver votre horaire, car il peut vous être demandé à la bibliothèque.

6. GRILLE-HORAIRE

La grille-horaire de notre école comporte quatre (4) périodes de soixante-quinze (75) minutes par jour sur un cycle de neuf (9) jours. Les cours débutent en avant-midi à **8 h 55** et se terminent à **11 h 40**; en après-midi, les cours débutent à **13 h 20** et se terminent à **16 h 05**.

Pour les élèves inscrits dans la concentration Arts-Sports régional (CASR) les cours débutent à la même heure et prennent fin avec la période du dîner qui se fait de 11 h 40 à 12 h 10. Les cours reprennent à 12 h 10 et se terminent à 13 h 10 (de 13 h 15 à 16 h, les élèves sont en activité ou étude).

1 ^{re} période	8 h 55 à 10 h 10
Détente	10 h 10 à 10 h 25
2 ^e période	10 h 25 à 11 h 40
Dîner	11 h 40 à 12 h 10
3 ^e période(CASR)	12 h 10 à 13 h 10
4 ^e période	13 h 20 à 14 h 35
Détente	14 h 35 à 14 h 50
5 ^e période	14 h 50 à 16 h 05

7. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

Cette rencontre aura lieu le **19 septembre 2017, à 20 h à la salle Michel-Leblanc** et permettra d'élire les parents du conseil d'établissement de l'école Paul-Hubert. Deux (2) postes sont à combler.

8. FICHE « URGENCE SANTÉ »

Il est très important de compléter cette fiche et de la remettre lors de l'inscription.

9. FICHE «BILAN DE SANTÉ... » ÉLÈVES DE SECONDAIRE 3 ET LES ÉLÈVES EN ADAPTATION SCOLAIRE (FMS, FPT, SA, PII, PPVA)

Il est très important de compléter la fiche « Bilan de santé, consentement et vaccination de l'élève au secondaire » et de la remettre lors de l'inscription.

10. RÈGLES DE CONDUITE

Les règles de conduite des élèves 2017-2018 se retrouveront dans l'agenda de votre jeune.

Vous êtes invités à en prendre connaissance, en discuter avec votre jeune et à signer à l'endroit désigné.

11. PHOTOGRAPHIE DE TOUS LES ÉLÈVES

Tous les élèves seront photographiés lors de l'inscription. Une enveloppe des épreuves de photos vous sera remise vers la fin du mois de septembre afin d'effectuer un choix s'il y a lieu. Les prix varient selon l'ensemble choisi.

L'utilisation du genre masculin a été adoptée afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire.